

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° DN179

présenté par

M. Bru, Mme Lingemann, M. Blanchet, M. Cubertafon, Mme Thillaye, M. Lainé et Mme Poueyto

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 58 par les mots :

« et par la volonté de la France (Collège du Renseignement en Europe) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'amendement vise à poursuivre le développement d'une réflexion stratégique européenne du renseignement, qui a été impulsée par la France.